

## **CONTRE LE RACISME ET LES CPR, POUR MOUSSA BALDÉ**

**Le 10 janvier, nous serons devant le tribunal d'Imperia pour dire une fois de plus que la mort de Moussa Balde n'est pas accidentelle:** elle est le résultat direct d'une série d'actions et de connivences silencieuses de la part de différents acteurs dans un contexte dominé par l'idéologie et les politiques racistes que l'État promeut et légitime.

Les responsables de la discrimination et de la violence qui ont conduit Moussa Balde à mourir dans le centre de détention pour migrant.es (CPR) de Turin sont les membres de la commission qui lui ont refusé toute protection, les trois hommes qui l'ont matraqué en plein jour dans le centre de Vintimille, les nombreux.ses témoins qui ne sont pas intervenus pour empêcher le lynchage, le commissariat d'Imperia qui a décidé de son emprisonnement au lieu de le protéger en tant que témoin des violences qui lui ont été infligées, les représentant.es des institutions qui ont affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une agression raciale avant même de commencer l'enquête, les médecins des établissements de santé qui, 24 heures après l'agression, ont signé son aptitude à l'emprisonnement puis à l'isolement, ceux qui l'ont emprisonné en niant sa présence au CPR pendant plusieurs jours pour empêcher que Moussa soit contacté par son avocat.

Le 14 octobre à Imperia, un procès a été ouvert contre les trois hommes qui ont agressé Moussa Balde dans les rues de Vintimille le 21 mai 2021.

Le 10 janvier, selon la procédure accélérée demandée par les accusés, le verdict sera rendu.

En revanche, l'enquête pour homicide involontaire lancée pour déterminer les événements qui se sont déroulés à l'intérieur du CPR de Turin après le suicide présumé de Moussa Balde est toujours ouverte. L'enquête, dans laquelle le directeur du centre, le médecin de l'établissement et neuf policiers sont mis en examen, s'étend également à d'autres cas de procédures illégales à l'intérieur du CPR, où d'autres personnes migrantes étaient déjà mortes et où des tentatives de suicide sont continuellement enregistrés.

Quelle que soit l'issue du jugement, nous savons que la mort de Moussa Balde est un crime de haine et que la responsabilité de cette mort incombe aux dynamiques d'exclusion et de racialisation qui ont d'abord anéanti les espoirs de Moussa de se construire une vie digne en Europe, puis enterré la vérité sur son agression sous la loi de l'omertà.

**! Nous sommes là pour empêcher ceux qui l'ont réduit au silence d'avoir le monopole de la vérité sur cette histoire de violence et de racisme !**

**! Pour l'abolition des CPR et de toutes les formes de détention des migrant.es !**

**! Pour la liberté de circulation et l'autodétermination de tou.tes les exilé.es, quels que soient leurs documents et leur pays d'origine !**

**RANDEZ-VOUS AU TRIBUNAL D'IMPERIA**

**LE 10 JANVIER à 9h.**

**EN SOLIDARITE' AVEC MOUSSA BALDE ET SA FAMILLE**

*Les solidaires de Vintimille*

(pour plus d'informations : <https://parolesulconfine.com/moussa-balde-e-la-sua-famiglia-non-sono-soli/> ; <https://parolesulconfine.com/moussa-balde-e-morto-di-razzismo/> )

**Contribuer aux frais de justice** pour le procès d'Imperia et pour celui qui sera ouvert sur le CPR de Turin :

IBAN : IT58H3608105138280345080353

BIC: PPAYITR1XXX

CAUSE : solidarité avec Moussa Balde